LA TRAVERSÉE SAUVE SES FEUX D'ARTIFICE / PAGE B6

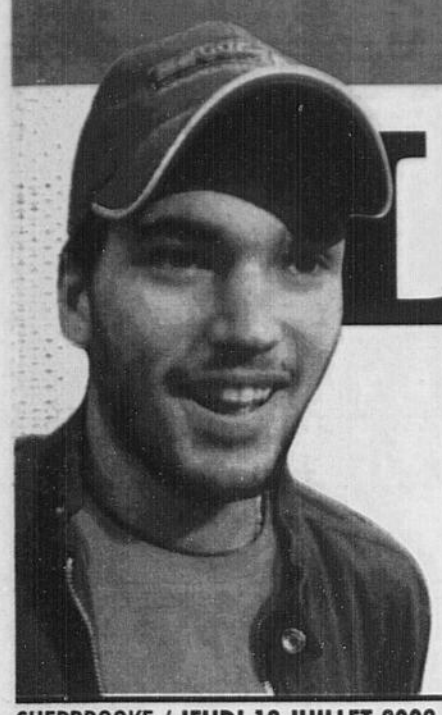

La Tribune

• LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE •

cyberpresse.ca

Hockey estival
José Théodore enfilera ses jambières à Sherbrooke
Page C1

Humour
Un rendez-vous éblouissant avec Claudine Mercier
Page D8

SHERBROOKE / JEUDI 18 JUILLET 2002 / 93e ANNÉE / NO 126

65¢ plus taxes, (Floride 1.75$)

Un enfer qui n'en finit plus

Marielle Leblond se débat depuis 5 ans pour soigner son mari

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Après 25 ans de mariage, le couple Morin - Leblond possédaient tout ce qu'il pouvait demander à la vie: deux filles pleines d'avenir, une maison confortable, un chalet dans la montage, des activités à la tonne, mais surtout une complicité amoureuse infaillible.

Le 20 mars 1997 s'annonçait un matin comme les autres chez la famille Morin. «Roger était de bonne humeur. Il m'a embrassée avant de partir puis est revenu pour le faire une deuxième fois, prétextant qu'il passerait ainsi une meilleure journée», raconte Marielle Leblond en se plongeant dans ses souvenirs.

La journée s'est révélée fatidique. Roger Morin s'était rendu sur la rue Dunant afin de se familiariser avec une station-service avec lave-auto, car il souhaitait en construire un à sa propre station-service de la 12e Avenue Nord.

Observant la machine en action, il s'est retrouvé coincé entre le boîtier métallique supportant les jets d'eau et l'embrasure de la porte reliant la station service au lave-auto. La compression a été telle qu'elle a provoqué de graves contusions à la cage thoracique et à l'abdomen. Roger Morin a été victime d'un arrêt cardio-respiratoire.

«Lorsqu'on l'a ramené au salle de réanimation, on m'a aussitôt demandé de signer le don d'organes. J'en étais incapable, il venait de se battre pour demeurer avec nous, en vie, et je n'allais certainement signer sa mort», souligne Mme Leblond. Plus tard, on lui a aussi proposé de cesser le gavage, soit purement et simplement de le laisser mourir de faim.

Voyant son mari se laisser mourir entre les murs de l'hôpital, elle a pris la décision avec ses deux filles de le ramener à la maison et d'en prendre soin.

«Nous avons suivi une formation à l'hôpital, rencontré une travailleuse sociale, un médecin, un infirmière en chef... Si Alexandra, ma plus vieille, n'avait pas été infirmière, jamais il ne m'aurait laisser l'emmener à la maison. Il fallait que je le fasse pour lui», rappelle-t-elle, les yeux voilés.

À la suite de l'accident, Mme Leblond et ses filles entament une poursuite de deux millions et demi $ contre la compagnie Ultramar à qui appartient l'immeuble et contre Claude Adams, l'opérateur de station de la rue Dunant.

Imacom, Martin Blache

Malgré les embûches, Marielle Leblond prodigue avec beaucoup d'affection et de tendresse les soins à son mari, Roger Morin, victime d'un grave accident dans un lave-auto d'une station Ultramar en 1997.

Des embûches

Près de quatre ans plus tard, après plusieurs étapes de procédures judiciaires, de renvoi, d'ajournement, de contestation, l'affaire n'est toujours pas réglée.

«Ça me révolte de voir Ultramar agir ainsi envers un être humain. Si quelqu'un se blesse dans ma cour, mes assurances rembourseront. Une multinationale a aussi des assurances, mais préfère prolonger le processus pour sauver de l'argent. Si Roger décède, le règlement est beaucoup moindre... Ce n'est pas à sa mort qu'on aura

Voir ***UN ENFER*** *en page A2*

Capacités affaiblies ayant causé la mort

Yannick Lallier écope deux ans de prison

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Yannick Lallier a été condamné, hier, au Palais de justice de Sherbrooke à une peine de détention de deux ans moins un jour et à une interdiction de conduire un véhicule à moteur pour une période de trois ans à compter de sa sortie de prison.

Yannick Lallier

Lallier, maintenant âgé de 24 ans, avait happé mortellement Valérie Cayer en plus de blesser gravement Madeleine Charland le soir du 15 décembre 1999 sur la rue King Est, alors que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Il avait été accusé et trouvé coupable de conduite d'un véhicule automobile avec un taux supérieur à la limite légale, de conduite dangereuse ayant causé la mort et de conduite ayant causé des lésions corporelles.

L'avocat de Yannick Lallier, Me Patrick Fréchette, était extrêmement déçu de la sentence prononcée par la juge Danielle Côté de la Cour du Québec.

«La juge Côté a longuement élaboré sur le caractère dissuasif d'une peine avec sursis. Elle est d'ailleurs une disciple de ce genre de peine. Est-ce qu'elle ne se trompe pas en élaborant sur les effets d'une peine avec sursis et en donnant une peine de prison, alors que la peine avec sursis est beaucoup plus astreignante pour l'accusé? Mon client ne démontre aucun antécédent de violence et n'aura certainement pas de difficulté à respecter les règles de la prison pour bénéficier d'une réduction de sa peine», explique Me Fréchette.

L'avocat de Yannick Lallier ne sait pas encore si son client ira en appel de la sentence.

«Mon client est présentement en réflexion. Il était préparé à toutes éventualités. Sa famille est attristée par le verdict, mais accepte la décision avec une certaine sérénité», indique Me Fréchette.

La procureure de la couronne affectée à ce dossier, Me Stéphanie Landry, était satisfaite de la condamnation prononcée dans cette affaire.

«La peine avec sursis n'était pas applicable compte tenu des circonstances. Je pense que la juge a considéré les circonstance aggravantes pour prononcer cette sentence. Je ne suis pas certaine que M. Lallier aurait respecté un sursis, compte tenu des gestes antérieurs et postérieurs aux événements. C'est certain que les familles des victimes et Madeleine Charland s'attendaient à plus», explique Me Stéphanie Landry.

Dans son jugement écrit, la juge Côté a longuement élaboré sur le caractère dissuasif d'une peine avec sursis comparativement à un peine d'emprisonnement ferme.

Comme facteur aggravant principal au geste de Yannick Lallier, la juge Danielle Côté indique qu'une des victimes était décédée et que l'autre a subi des lésions corporelles très graves et doit en supporter les séquelles pour le reste de ses jours. Elle souligne en outre le fait que l'accusé a, le soir du drame, conduit son véhicule en vertu de son obligation de respecter la politique de tolérance zéro pour les nouveaux conducteurs, et que non seulement il avait violé cette norme, mais son taux d'alcoolémie dépassait la limite légale permise à .124.

La juge a également pris en compte que Yannick Lallier a conduit un véhicule automobile sans être accompagné d'un conducteur détenant un permis valide, a pris le véhicule de ses parents sans permission, a conduit à une vitesse excessive malgré son manque d'expérience en matière de conduite automobile et a commis des infractions au Code de la sécurité routière alors qu'il était en attente de son procès, ce qui démontre son manque de respect des lois.

La juge Danielle Côté a fait allusion aux lettres du père, de la mère et de la tante de Valérie Cayer en indiquant dans son jugement «qu'elles illustrent à quel point leur vie a été bouleversée et détruite».

«Il est troublant de constater que l'accusé, bien que décrit comme mature et responsable dans les autres sphères de sa vie, ne le soit manifestement pas lorsqu'il est question de conduite automobile [...], comme le souligne avec raison l'avocate de la poursuite, l'accusé est peut-être un bon citoyen mais sa personnalité change lorsqu'il est derrière un volant.»

Pluies diluviennes: les maires de Beauce trouvent insuffisante l'aide de Québec

Mathieu Boivin (PC)
QUÉBEC

Les maires des huit municipalités de Beauce touchées par les inondations du début de juillet ont fait savoir, hier, qu'ils sont «complètement insatisfaits» du dédommagement que leur propose un décret du ministère de la Sécurité publique.

«Il faut que le contenu du décret corresponde aux besoins, aux problèmes et aux urgences que l'on connait ds notre région, a résumé le maire de St-Ephrem-de-Beauce, Luc Lemieux. Actuellement, c'est nettement insuffisant par rapport à la situation qu'on vit.»

M. Lemieux a fait valoir que l'offre d'une compensation financière gouvernementale correspondant à 75 pour cent de la valeur des dommages subis forcerait les municipalités sinistrées, pour payer le solde qui leur échoit, à pelleter la facture dans le compte de taxes de citoyens déjà éprouvés par leurs propres pertes financières.

Les pluies importantes du 1er et du 2 juillet ont fait déborder la rivière Chaudière et plusieurs cours d'eau de la Beauce, ce qui a causé des dommages de 5 millions $ aux infrastructures des municipalités de Ste-Clothilde, St-Victor, St-Jules, St-Ephrem, St-Benoît, St-Honoré, St-Evariste et La Guadeloupe.

A la Direction de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique, le porte-parole François Gaumond a confirmé qu'en raison de l'importance des dégâts subis par les villes par rapport à leur population, un montant déductible d'au moins 25 pour cent était à prévoir pour les municipalités.

M. Gaumond a cependant rappelé qu'un article du décret stipule qu'«advenant le cas où le sinistré — une municipalité, en l'occurence — se retrouve dans une situation financière précaire (...), sa participation et le montant déductible peuvent être annulés en tout ou en partie».

Il a cependant pris soin d'ajouter que cela ne se ferait qu'«après analyse de la situation». Par exemple, une municipalité qui disposerait de surplus financiers devrait les utiliser avant de pouvoir se prévaloir de cette provision, a-t-il soutenu.

Les maires beaucerons n'en ont pas moins l'intention d'exercer des pressions sur les ministères de l'Environnement, des Affaires municipales, de la Sécurité publique et de l'Agriculture pour obtenir un dédommagement plus substantiel, a déclaré Luc Lemieux. En raison des vacances, toutefois, ce n'est que le 7 août qu'ils se rencontreront à nouveau pour discuter de stratégie.

Du côté du ministère de la Sécurité publique, l'attaché de presse Martin Roy a fait valoir que le décret était «le même que celui adopté pour d'autres sinistres de même ampleur», soulignant également qu'il s'appliquait de la même façon aux victimes d'inondations de la Beauce qu'à celles de l'Estrie ou du Bas-Saint-Laurent.

Météo

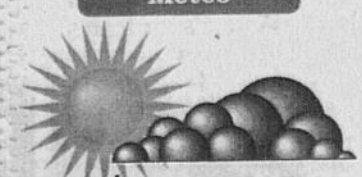

ENSOLEILLÉ Maximum 23 Minimum 9
Lever soleil: 5h15 Coucher: 20h30

Index

Ann. classées	D3	J.-Paul Ricard	C7
Arts	D1	Loterie	A5
B. dessinées	D4	Météo	D3
Chez nous	B1	Mots croisés	D4
Décès	D6	Opinions	A6
Économie	B3	Sports	C1
Horoscope	D4		

60 000 tonnes de déchets par an, pas plus

En marge du projet d'agrandissement du site Intersan, la MRC Memphrémagog a l'intention de se prévaloir de son droit de regard pour fixer un plafond à la quantité et à la provenance des déchets qui peuvent être enfouis sur son territoire. LES DÉTAILS EN B7.

2002

Sherbrooke

LaTribune

écrit l'histoire
au quotidien

66965

À LIRE DEMAIN

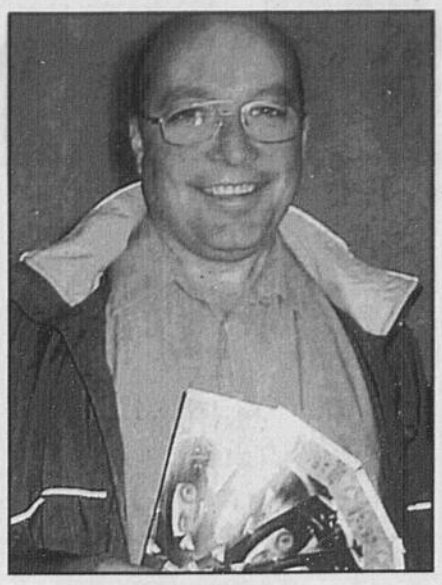

Roland Létourneau

Notre gagnant au concours «Pilotez une Formule 1 en France» livre ses impressions

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau

ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION
DIRECTEUR
André Roberge

ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Custeau

ADJOINT
Serge Nadeau

L'affaire des Terrasses Rock Forest rebondit

Un deuxième individu doit répondre du vol contre les agents de SECUR en février 1999

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Rebondissement dans l'affaire du vol raté contre les agents de SECUR aux Terrasses Rock Forest le 8 février 1999. Un deuxième individu, Hugues Boulanger, est entre les mains du système judiciaire pour répondre de ses actes lors de cette fusillade.

La couronne par l'entremise de sa représentante, Me Stéphanie Landry, a déposé 11 chefs d'accusations à l'endroit de Hugues Boulanger, dont la plupart pour sa complicité dans la tentative de vol à l'encontre des agents de SECUR aux Terrasses Rock Forest le 8 février 1999.

Dans cette affaire, Boulanger, 27 ans, a été accusé de complot avec entre autres Yves Vallières pour commettre ce vol qualifié, de vol qualifié sur trois agents de SECUR, de voie de fait grave, de port de cagoule et de deux chefs pour avoir déchargé son arme à feu. Pour ces derniers chefs, Boulanger est passible d'une peine d'emprisonnement de quatre ans.

C'est lors de cet audacieux vol qualifié qu'un agent de sécurité de la compagnie SECUR avait reçu trois projectiles dans les jambes au cours d'une fusillade qui avait éclaté dans le mail du centre commercial. Le concierge des Terrasses Rock Forest avait également vu un projectile lui passer au-dessus de la tête. Yves Vallières a déjà été condamné à 34 mois de détention dans cette affaire.

Hugues Boulanger fait face à divers chefs d'accusation pour sa complicité dans l'épisode du vol aux Terrasses Rock Forest.

À ces chefs pour l'épisode du hold-up aux Terrasses Rock Forest, Hugues Boulanger a vu s'ajouter des chefs pour complot et vol à main armée à la Caisse populaire de Tingwick le 14 octobre 1999, de vol de véhicule à Drummondville le 26 octobre 1999 et de complot et vol qualifié dans une bijouterie de Drummondville, ce même jour.

Aussitôt remis en liberté au centre de détention de la rue Talbot, vendredi soir dernier, Boulanger a été intercepté sur mandat par les policiers du Service de police de Sherbrooke pour menaces à l'endroit du détective Alain Saint-Amant et sa famille et de menaces de mort. Boulanger était de retour devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec pour son enquête sur remise en liberté, hier, mais la couronne a ajouté ces chefs d'accusations, dont ceux pour les événements de février 1999. La cause a été reportée à jeudi prochain pour l'enquête sur remise en liberté.

Stéphane Boulanger restera au centre de détention Talbot en attente de la suite des procédures.

Ils volent le mauvais véhicule

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Des voleurs de véhicules ont tiré un mauvais numéro, hier, en s'emparant d'un véhicule de la compagnie Boomerang... spécialisée dans le repérage par satellite de véhicules volés.

Constatant que le véhicule de la compagnie avait disparu en soirée à Montréal, les dirigeants de la compagnie Boomerang, dont le camion utilitaire de marque Jeep Cherokee était bien sûr muni d'un dispositif de détection, ont mis leur système à l'oeuvre.

La recherche de leur véhicule les a conduits dans les Cantons-de-l'Est, plus précisément à la résidence de François Gagnon du 217 Spring Road à Ascot Corner. Ils ont alors avisé la Sûreté du Québec du Haut-Saint-François, qui après quelques heures de surveillance et de vérifications, a obtenu un mandat de perquisition.

Sur place, ils ont bien sûr retrouvé le véhicule utilitaire de la compagnie Boomerang, mais aussi, un autre véhicule utilitaire 4x4, deux Volkswagen, deux mini-van, plusieurs pièces détachées de véhicules et des plaques d'immatriculation correspondant toutes à des véhicules rapportés volés, le tout pour une valeur de plus de 150 000 $.

Les policiers ont aussi procédé à l'arrestation du propriétaire des lieux, François Gagnon, 48 ans, qui a comparu, hier après-midi, au Palais de justice de Sherbrooke. Il fait face à un chef d'accusation pour vol de véhicules et de quatre autres chefs pour recel. Une femme de 48 ans a aussi été arrêtée sur les lieux, mais a été libérée.

Les policiers de la Sûreté du Québec, l'escouade des crimes majeurs de la SQ et le service d'identité judiciaire de la SQ ont passé une bonne partie de la journée au 217 Spring Road, afin de poursuivre les expertises et l'enquête dans cette affaire.

Imacom, Claude Poulin

Au domicile de François Gagnon situé au 217 Spring Road à Ascot Corner, la Sûreté du Québec a perquisitionné et saisi six véhicules volés.

UN ENFER QUI N'EN FINIT PLUS

Suite de la page A1

besoin de cet argent, mais maintenant, pour lui offrir les soins appropriés et la chance de mieux vivre. Il n'est pas fou, il comprend très bien ce qui se passe», soutient Mme Leblond alors que le rapport de la CSST qualifait l'installation coupable du drame de vraie guillotine.

Dernièrement, elle a ouvert un commerce de coiffure. Comble de malheur, elle vient de recevoir une lettre de l'aide sociale, à laquelle elle a eu recours pour l'aider à joindre les deux bouts, lui demandant de rembourser au plus tôt les médicaments déboursés. Le cas échéant, on lui coupera les vivres le 25 juillet prochain.

«Je suis correcte pour un mois, mais après, je n'aurai plus de gavage, soit sa nourriture, et de médicaments. Je devrai donc le ramener à l'hôpital. Depuis trois ans et dix mois, je débourse tout pour ses soins et sans rien coûter au système. Au lieu de soutenir les aidants naturels qui souhaitent prendre à leur charge leur proche, le système semble vouloir nous mettre des bâtons dans les roues», constate Marielle et sa benjamine, Geneviève Morin.

«J'ai trois jobs pour réussir à gagner ma vie et si ça continue, je devrai en avoir quatre», lance Mme Leblond, exténuée davantage par les pressions extérieures que par les soins qu'elle prodigue à son époux.

Se sentant abandonnée par le système, Mme Lebond a aussi vécu un refroidissement des relations avec sa famille et celle de son mari, incapables de voir son époux handicapé lourdement. «Seul mon oncle Jos et ma tante Carmen sont restés pour nous soutenir dans notre quotidien», affirme Mme Leblond.

Après cinq ans, elle ne regrette pas son choix, tout comme ses filles, mais les énergies s'effritent avec toutes les portes entrouvertes qui se referment aussitôt.

Si un jour, il y a un règlement avec la compagnie Ultramar, Mme Leblond souhaite acquérir un véhicule adapté pour se permettre de transporter son mari pour ses soins, modifier sa salle de bain et l'embauche d'un psychothérapeute.

«Il a toujours aimé la vie. Il était toujours sur la *trotte*... Je veux seulement qu'il soit heureux», conclut Marielle Leblond à qui l'idée de ramener son mari à l'hôpital lui est insupportable.

L'avocat de Roger Morin réclame une justice plus rapide

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Un avocat de Sherbrooke souhaite que le gouvernement trouve un moyen d'accélérer les procédures dans les poursuites judiciaires où la survie du demandeur est conditionnelle à une indemnisation rapide.

Le client de Me Roch Fournier, Roger Morin, repose dans un état quasi neurovégétatif depuis cinq ans à cause d'un grave accident dans un lave-auto d'une station Ultramar de Sherbrooke.

Le 20 novembre 1997, M. Morin était resté coincé entre un cadre de porte reliant le dépanneur au lave-auto en marche, et la structure de celui-ci, un espace de 11 cm.

La CSST avait déclaré cette installation dangereuse.

Le 7 avril 1999, une poursuite civile de 2,5 millions $ était déposée contre la pétrolière et le franchisé, Claude Adams.

Vingt-huit mois et plusieurs étapes judiciaires plus tard, l'affaire n'est toujours pas réglée. En comparaison, les causes en chambre civile étaient entendues par un juge en moyenne 177 jours après le dépôt de la poursuite en 2000.

M. Morin a dépassé l'espérance de vie que lui prédisaient les médecins grâce aux soins de son épouse, Marielle Leblond, ainsi que leurs deux filles.

Mais il est loin de bénéficier des soins et de l'équipement dont il aurait besoin. On évalue ces besoins à plus de 80 000 $ par an et la famille ne peut payer un tel montant.

«Sa longévité est fortement réduite à cause de ça», croit Me Fournier.

Il déplore l'attitude d'Ultramar et du franchisé, qui mettent volontairement un frein aux procédures selon lui. Mais il n'y a pas qu'eux qui sont responsables, croit-il. «M. Morin est victime pour la deuxième fois. Il est victime du système cette fois-ci.»

Il fait appel au gouvernement pour tenter de trouver une façon d'accélérer les procédures dans les cas où la santé d'un client est sérieusement hypothéquée.

A partir de 2003, toute poursuite devra être inscrite au rôle 180 jours après son dépôt, a décidé le ministère de la Justice en juin. Mais Me Fournier souhaite plus.

«Si on forçait les défendeurs à payer des intérêts sur le montant des soins futurs à être dédommagés, les assureurs de ces parties s'arrangeraient pour que ça se règle rapidement», propose-t-il.

Me Fournier a obtenu qu'on entende la cause au début décembre. «Ca aurait pu se régler beaucoup plus vite», déplore-t-il.

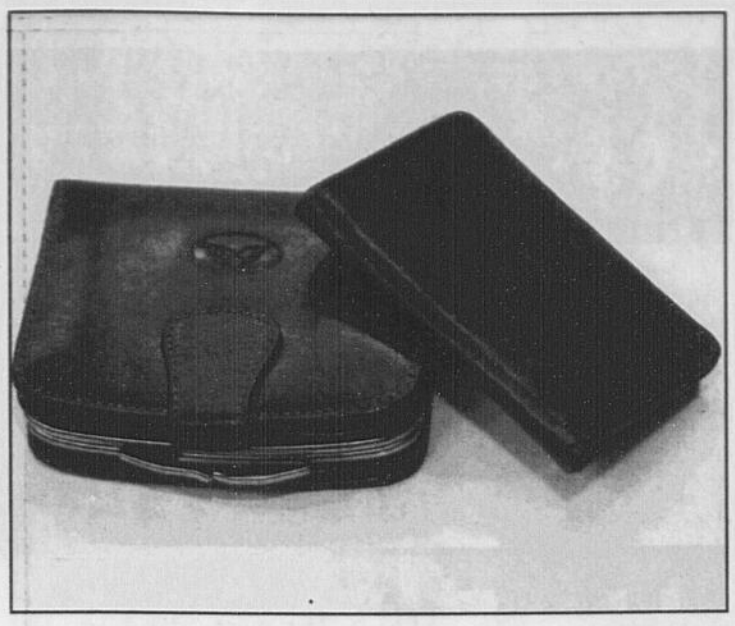

Une chasse aux objets manquants

Des articles que portait Julie Boisvenu la nuit de son assassinat n'ont toujours pas été retrouvés

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Une bourse «tan», des chaussures «tan» et deux porte-monnaie bruns foncés, voilà des objets que portait Julie Boisvenu la nuit de sa disparition, le 23 juin dernier et qui n'ont toujours pas été retrouvés.

Le Service de police de Sherbrooke demande à la population de l'aider à retracer ces articles afin d'avancer un peu plus dans l'enquête du meurtre de la jeune femme de 27 ans.

Le porte-monnaie est de marque «Tony Perrotti» avec un deuxième à l'intérieur avec l'inscription «The trend». Les chaussures sont de marque Aldo de grandeur 6 avec des semelles en simili-liège (le numéro de cet item est le 201AL5233), alors que la bourse, modèle 505-38, de marque Aldo, a une courroie de 60 centimètres.

«Les objets ne font pas que ressembler à ceux que portaient Julie Boisvenu, ce sont eux. Nous sommes allés chercher les mêmes articles, afin que le public ait les bonnes informations pour nous aider. Si quelqu'un quelque part au Québec a trouvé ces éléments, il doit communiquer avec nous. Si c'est au centre-ville de Sherbrooke ou ailleurs, nous voulons le savoir pour faire avancer l'enquête», indique le constable André Lemire.

Tout au cours de la journée, hier, des maîtres-chiens ont ratissé le secteur du chemin Rivard dans l'arrondissement Brompton afin de trouver des indices. C'est à cet endroit qu'a été retrouvé le corps sans vie de Julie Boisvenu le 29 juin dernier.

«Nous allons voir si les suspects n'ont pas jeté les objets par la fenêtre. La tâche du chien est de retrouver n'importe quoi qui pourrait être relié à cette affaire. Ce que nous avons fait avec nos yeux, le chien, lui, va le faire avec son nez», poursuit André Lemire.

La découverte des objets recherchés peut être déterminante pour la poursuite de l'enquête.

«Les cartes d'identité de Julie Boisvenu se trouvaient à l'intérieur du porte-monnaie. Nous ne pouvons confirmer si les cartes ont servi après les événements», mentionne M. Lemire.

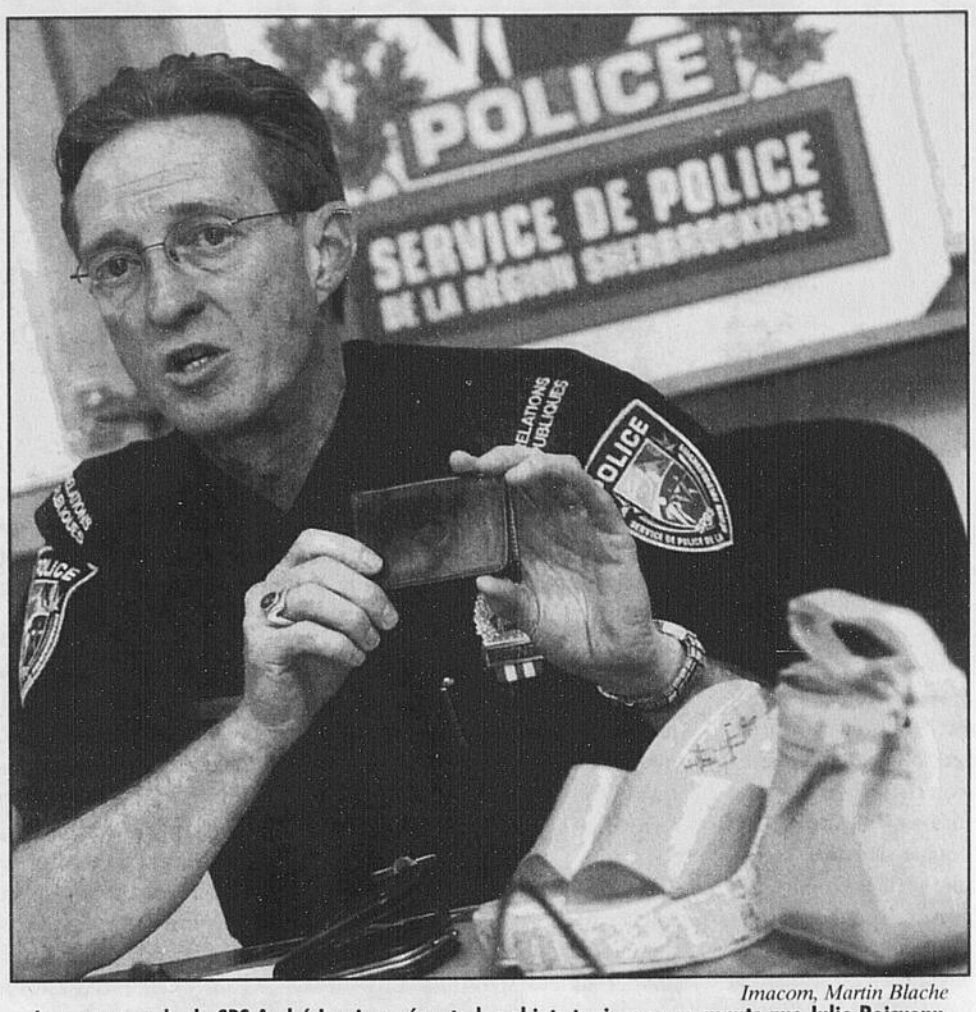

Imacom, Martin Blache

Le porte-parole du SPS André Lemire présente les objets toujours manquants que Julie Boisvenu portait le soir de sa disparition. Des copies exactes de ces objets, un porte-monnaie de marque «Tony Perrotti» avec un deuxième à l'intérieur avec l'inscription «The trend», des chaussures de marque Aldo de grandeur 6 avec des semelles en simili-liège, et une bourse de marque Aldo, sont montrées en plan rapproché ci-haut.

Un portrait-robot pourrait être dévoilé sous peu par le Service de police de Sherbrooke.

«C'est un dossier connexe à Julie Boisvenu et qui peut avoir des liens avec cette affaire. Nous évaluons la pertinence de le mettre en circulation», explique le porte-parole du SPS.

En plein mystère

Une dizaine d'enquêteurs du SPS travaillent toujours sur le dossier de l'homicide de Julie Boisvenu, le seul objectif demeurant d'arrêter le ou les meurtriers.

«Le dossier avance toujours. Nous avons encore reçu quatre ou cinq appels d'information la semaine dernière. C'est un travail de longue haleine. Nous devons vérifier toutes les hypothèses», poursuit le porte-parole du SPS.

Le déroulement de l'enquête est retardé par le fait que les analyses sur le corps de Julie Boisvenu, à l'intérieur de son véhicule et les résultats des expertises d'ADN ne sont toujours pas disponibles.

«N'importe quel dossier d'expertise prend du temps et il n'y a pas de priorité, car ce sont tous des cas d'homicide. Nous ne voulons pas dévoiler les causes exactes de sa mort pour ne pas nuire à l'enquête», indique André Lemire.

Plusieurs mystères planent toujours dans le dossier de la disparition, puis le meurtre de Julie Boisvenu. Que s'est-il passé à partir du moment où Julie Boisvenu a quitté le Ramada sur Wellington Sud vers 4h du matin pour aller rejoindre son véhicule? Qui conduisait ce même véhicule lorsqu'il a happé une borne-fontaine quelques minutes plus tard?

Les personnes qui détiennent des informations sur cette affaire ou qui auraient vu, aperçu ou eu en leur possession les objets présentés par le Service de police de Sherbrooke doivent communiquer avec les enquêteurs affectés au dossier au 821-5544.

L'Estrie accueille 500 jeunes pèlerins

Le passage de ces gens en route vers Toronto donnera lieu à une méga-fête dimanche

François Gougeon

SHERBROOKE

Le diocèse de Sherbrooke vit en accéléré au son du multiculturalisme avec l'arrivée des premiers pèlerins des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) dont le passage en Estrie avant Toronto cumulera, dimanche, par une méga-fête au parc Jacques-Cartier.

Hier matin, avec l'arrivée de 150 Allemands, c'était la cohue et le branle-bas de combat au sous-sol de la Cathédrale, au centre-ville, qui sert de quartier général d'accueil, d'où sont dispersés les voyageurs vers leur famille d'accueil ou gîte communautaire.

Fatigués par un long périple depuis leur pays et le trajet en autobus depuis New-York, les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés autour de 20 ans n'en demeuraient pas moins sympathiques et disponibles pour répondre aux questions du journaliste.

«Je suis très heureuse d'être ici dans votre pays. J'aime beaucoup m'ouvrir à d'autres réalités culturelles et l'important sur la terre c'est de mieux nous connaître pour mieux nous comprendre... Je m'excuse pour mon français», a d'abord baragouiné Marina Eilert, avant d'enfiler en anglais. Avec un petit groupe d'amis du même âge, la jeune femme est originaire de Ochtrup, une petite ville de la Rhénanie du nord accolée à la frontière avec les Pays-Bas.

Son copain, Sebastian Herdering, carte du territoire des Cantons-de-l'Est en main, posait plutôt des questions au journaliste sur le lieu où il sera pris en charge: Waterville. «Je ne vois pas vraiment bien sur la carte.. Est-ce que c'est gros comme ville? Ah là je vois. On dirait que c'est près de Sherbrooke, lance-t-il aux autres membres du groupe, tout aussi curieux de voir où se situe le minuscule point sur la carte».

«Ça n'a pas l'air loin de Sherbrooke, reprend une autre participante en échangeant avec sa gang... Mais c'est vrai qu'ici les distances sont plus grandes que chez nous!»

Un peu plus loin dans le sous-sol de la Cathédrale ayant servi de dortoir pour l'arrivée d'un premier contingent d'environ 50 Allemands, dans la nuit de mardi à hier, une jeune femme avait bien trouvé sur la carte le village où elle sera hébergée, La Patrie. «On me dit que c'est à une heure d'ici (de Sherbrooke), avance-t-elle les beaux yeux bleus grand ouverts et toute fébrile à l'idée de passer quelques jours pas loin d'une montagne disposant d'un observatoire et si proche de notre voisin américain.» «Et comme ça, là en bas de La Patrie, c'est le New Hampshire? Les États-Unis? Ah bon...»

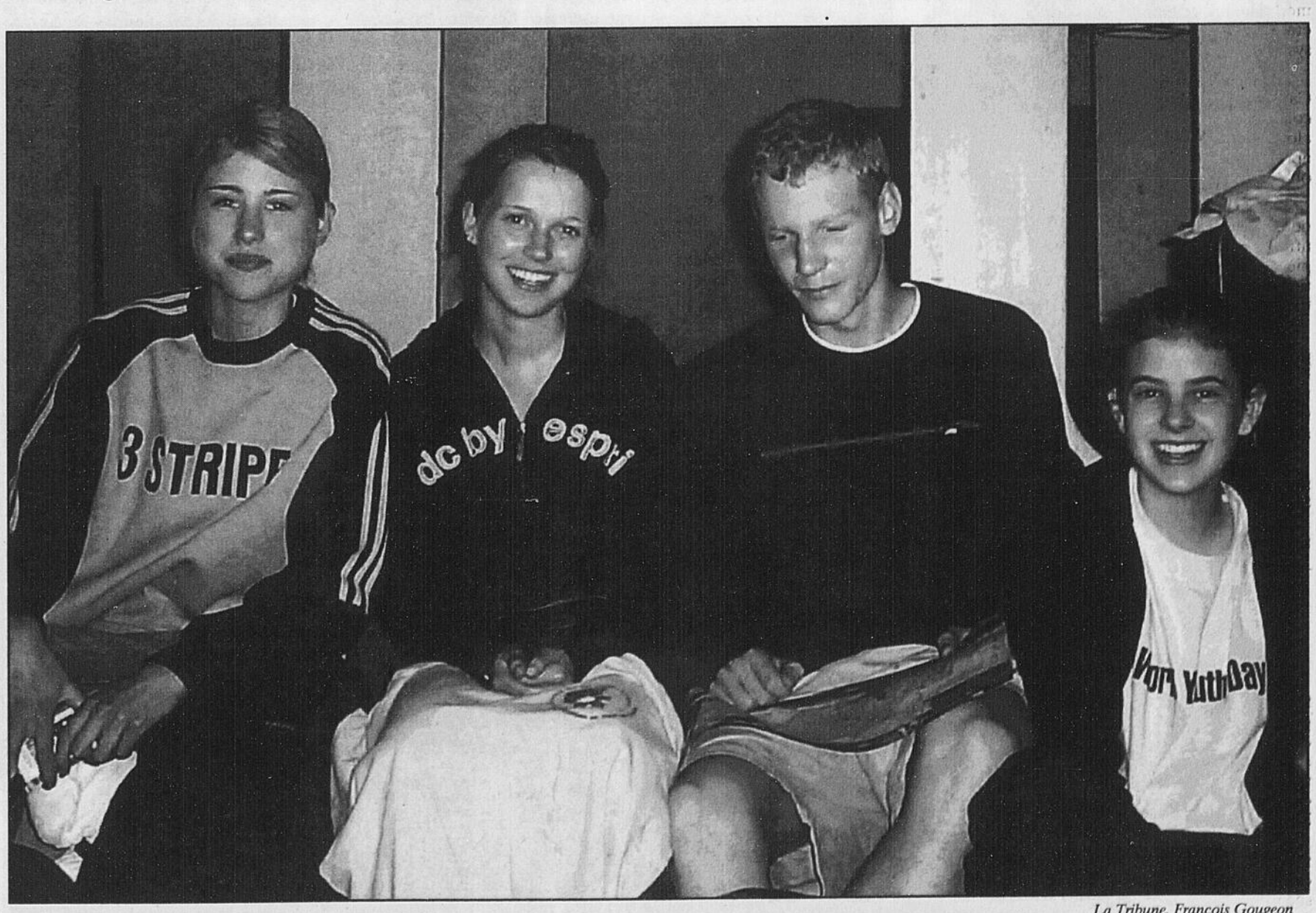

La Tribune, François Gougeon

Hanna Beckmann, Marina Eilert, Sebastian Herdering et Anja Jking, épuisés après leur long périple depuis l'Allemagne, via New York par autobus jusqu'à Sherbrooke, étaient heureux de découvrir la réalité culturelle estrienne et québécoise avant de participer, la semaine prochaine, aux Journées mondiales de la jeunesse, à Toronto.

Concert des langues

Le concert des langues étrangères se fera entendre pour la peine ces jours-ci dans plusieurs familles d'accueil estriennes: les Allemands forment le plus gros groupe avec 200 des quelque 500 pèlerins étrangers mais une douzaine de peuples seront représentés. Des Dominicains, des Chiliens, des Brésiliens, des Belges... et même des Néo-Calédoniens.

«C'est vraiment très multiculturel comme visite et au cours de leur passage, on va leur en mettre plein la vue sur notre propre réalité culturelle québécoise», lance Julien St-Pierre, porte-parole des JMJ pour le diocèse de Sherbrooke.

Car outre une procession au flambeau et feu de joie à Beauvoir vendredi soir et une soirée Teizé (prière chantée un peu comme du grégorien rythmé) à la Cathédrale Saint-Michel, samedi, une autre activité ouverte à toute la population se tiendra au parc Jacques-Cartier de Sherbrooke, dimanche prochain. Et M. St-Pierre promet que ça va être grandiose.

Depuis 14 heures, avec une messe à caractère multiethnique présidée par Mgr André Gaumond, il y aura plein d'activités: kiosques animés par différents groupes culturels sur les droits de l'homme et la justice sociale, tournoi amical de mini-soccer et toutes sortes de spectacles de chants et de danses aux mille et un sons et couleurs.

Le clou de la soirée, à 20h30, sur la scène aménagée pareille à celle de la dernière Fête nationale du Québec, mettra en vedette des groupes et chanteurs de la relève: Les Interdits, Jean-Philippe Dalpé, Martine Bolduc, le duo Nancy Allaire et Josée Boutin, Olivier Brousseau, etc. Le tout est offert gratuitement.

Des gens de soins et d'excellence

CHUS

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Le **CHUS**, leader en **soins critiques**

Par Colette Pellerin, collaboration spéciale

Entrer à l'hôpital, c'est déjà vouloir en sortir. Pour les polytraumatisés (les personnes qui ont eu un grave accident) et les grands malades, le problème se pose autrement. Il s'agit de s'en sortir, tout simplement. Dans le meilleur état possible. Parce qu'il y a toujours moyen d'améliorer les soins, et qu'il faut sans cesse viser cet objectif, le CHUS a entrepris de modifier ses interventions en soins critiques.

Prévenue à l'avance par l'ambulancier, une équipe de spécialistes se mobilise rapidement pour l'arrivée du patient. Bloc opératoire, radiologie, lit aux soins intensifs, tout est prêt lorsque la personne malade ou blessée entre à l'urgence. Ce qui fait gagner un temps énorme et augmente les chances de survie. « Auparavant, et c'est ce qui se passe encore dans les autres hôpitaux du Québec, on appelait les spécialistes seulement après l'évaluation du médecin de l'urgence. Un patient pouvait donc attendre une heure sur sa civière avant de subir l'opération capable de lui sauver la vie. Alors que chaque seconde compte. Au CHUS, il n'attend même pas 15 minutes parce que tout est déjà préparé », explique le Dr Marcel Martin, éminent chirurgien intensiviste au CHUS. C'est d'ailleurs lui qui a rapporté cette façon de faire des États-Unis, où il a longtemps travaillé. Selon des études américaines, elle fait chuter le taux de mortalité de 8 % à 3 %. Implantée à l'hôpital Fleurimont et à l'Hôtel-Dieu depuis quatre ans, elle a permis de sauver la vie de nombreuses personnes!

Après avoir reçu les soins nécessaires, le patient est dirigé vers les soins intensifs chirurgicaux ou médicaux, selon qu'il y ait eu opération ou non. Une équipe multidisciplinaire — médecin, infirmière, diététiste, inhalothérapeute, pharmacien, physiothérapeute, ergothérapeute, psychologue, etc. — l'entoure alors de façon constante. Lorsqu'il va mieux, il est transféré en soins intermédiaires, où l'on prépare progressivement son retour à la maison. « Partout, on travaille en équipe tricotée serrée. Cela signifie que chacun apporte ses compétences afin qu'on décide, ensemble, de ce qu'on peut faire pour optimiser le rétablissement du patient dans les meilleurs délais. Améliorer les soins, cela signifie pour le patient une guérison plus rapide et plus complète. C'est notre credo, jour après jour. » Le travail d'équipe se poursuit même au-delà de l'hôpital, parce qu'on collabore avec les CLSC et le Centre de réadaptation de l'Estrie.

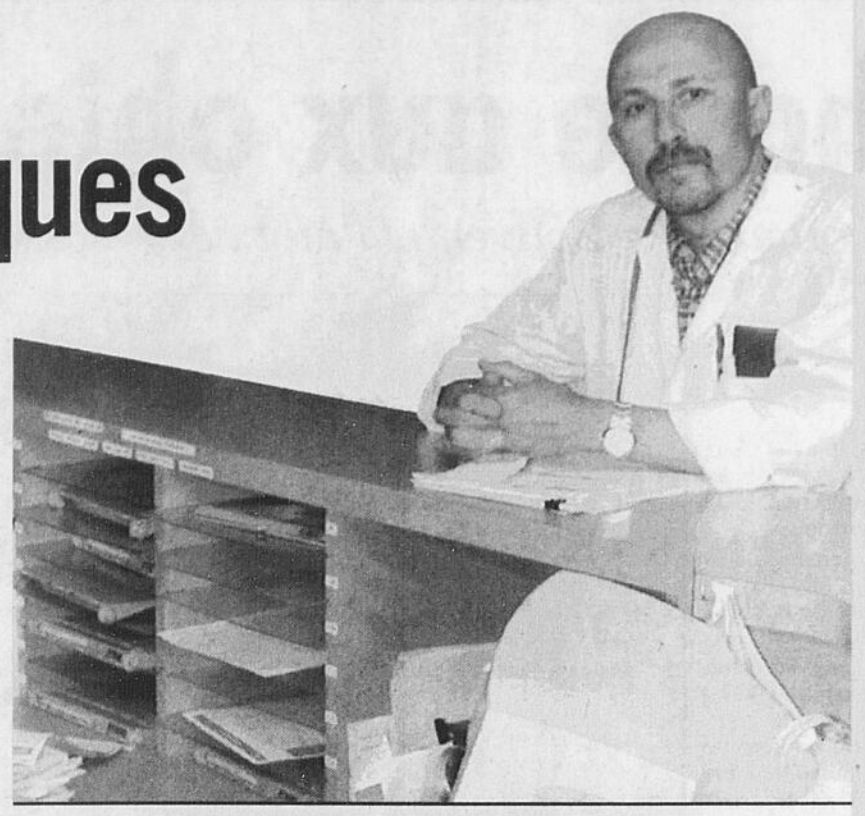

« Au CHUS , nous recherchons une qualité totale. Pas question de nous satisfaire de moins », indique le Dr Olivier Lesur, coordonnateur des soins intensifs médicaux.

« Les progrès de la médecine et des soins passent aussi par la recherche, reprend le Dr Olivier Lesur, coordonnateur des soins intensifs médicaux. Les patients en soins critiques du CHUS sont parmi les rares du Québec à pouvoir bénéficier d'outils en développement (comme de nouvelles techniques en dialyse) et de médicaments pour lesquels la population en général n'a pas encore accès. Ce type d'expérimentation ne se fait pas dans n'importe quel hôpital; seulement dans les établissements universitaires, sérieux, où les recherches se déroulent dans les règles de l'art. Un plus dont nos patients profitent directement. »

Une première au Québec!

Par France Champagne

Pour la première fois au Québec, une thymectomie (ablation du thymus) par thoracoscopie (laparoscopie par le thorax) chez une jeune adolescente a été effectuée avec succès. Cette délicate opération a été entièrement réalisée au CHUS - Hôpital Fleurimont, par l'équipe du chirurgien pédiatrique Dr Sandeep Mayer.

Afin d'exécuter avec succès cette chirurgie, Dr Mayer a fait appel à deux collègues de l'Hôpital Ste-Justine, Dr Alain Ouimet et son fellow Dr Aayed Alqahtane. Ces chirurgiens spécialistes confirment qu'aucun autre centre de chirurgie pédiatrique au Québec, parmi les quatre existants incluant le CHUS, n'a réalisé une telle chirurgie chez une enfant, de là l'importance de cette première. Dr Mayer insiste sur le fait que plusieurs autres collègues spécialistes du CHUS ont collaboré étroitement à cette chirurgie, notamment un neuropédiatre, un anesthésiologiste et un médecin intensiviste en soins pédiatriques.

En raison du caractère novateur de cette technique au Québec et au Canada, dont la pratique a récemment débuté aux États-Unis et en Europe, il existe peu de documentation écrite ou visuelle. Spécialisé entre autres en chirurgie par laparoscopie, Dr Mayer a proposé ce type d'opération à une jeune patiente et à sa famille en raison de ses nombreux avantages : convalescence moins longue; risque de complications potentielles beaucoup moins élevé, diminution importante de la douleur postopératoire. Un autre facteur a été déterminant pour la jeune patiente. « Seulement trois petites incisions resteront apparentes et seront camouflées sous le bras et par la lingerie de la patiente, contrairement à la sternotomie qui laisse une cicatrice d'environ 20 centimètres chez la patiente », mentionne Dr Mayer. Il poursuit en disant qu'une telle cicatrice n'est pas sans jouer un rôle important sur le confort psychologique d'une personne. La décision du Dr Sandeep Mayer et de son équipe de privilégier une technique aussi récente a été prise pour tenir compte du bien-être physique et psychologique de l'adolescente.

Bravo à toute l'équipe!

Viser plus haut, encore **plus haut**

Par Colette Pellerin, collaboration spéciale

Toujours mieux dispenser les soins d'urgence, les soins intensifs et les soins intermédiaires du CHUS, cela repose d'abord et avant tout sur la formation. Un enseignement de base, bien sûr, mais aussi et surtout une formation continuelle pour les médecins et les autres professionnels de la santé. « C'est en apprenant qu'on devient meilleur », estime le Dr Martin, qui est aussi professeur à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

La formation continue des équipes des Drs Martin et Lesur prend plusieurs formes. Des réunions régulières permettent de faire le point sur ce qui a été fait, ce qui pourrait être amélioré et comment on pourrait y arriver. Il y a aussi des travaux « pratiques » où l'on raffine les techniques médicales, l'intubation par exemple. En outre, le CHUS s'est doté d'un logiciel informatique qui lui permet de se comparer avec 90 hôpitaux américains (et où il se place dans les 10 premiers !) et d'identifier les éléments à peaufiner.

« C'est incroyable jusqu'où on peut aller pour améliorer la qualité des soins. Et au CHUS, nous recherchons une qualité totale. Pas question de nous satisfaire de moins. » En fait, la qualité des soins critiques au CHUS est telle qu'on l'enseigne même à d'autres hôpitaux du Québec.

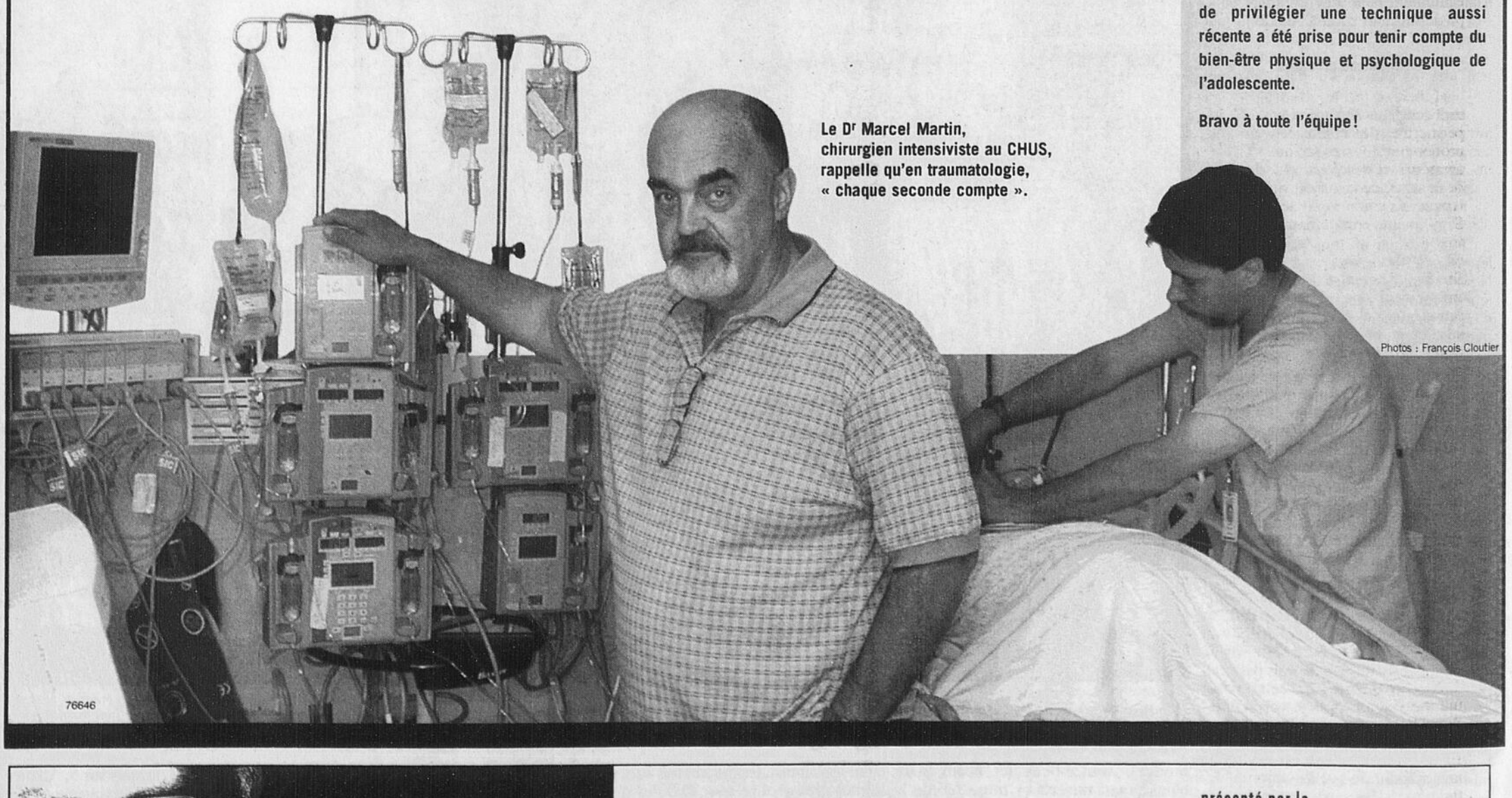

Le Dr Marcel Martin, chirurgien intensiviste au CHUS, rappelle qu'en traumatologie, « chaque seconde compte ».

Photos : François Cloutier

76646

Mots justes de Pierre Légaré

présenté par la Chambre des notaires du Québec

en exclusivité sur cyberpresse.ca

www.cyberpresse.ca/motsjustes

69645

L'eau au coeur d'une nouvelle fête

La rivière Magog et le lac des Nations s'animeront les 3 et 4 août pour la première édition

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La rivière Magog et le lac des Nations s'animeront les 3 et 4 août prochain pour la première édition de la Fête de l'eau de Sherbrooke intitulée, À l'eau la fête!.

Organisée par le comité Cité des rivières et la corporation de gestion CHARMES, en collaboration avec d'autres événements, l'activité sera le théâtre de compétitions sportives et d'une fête familiale.

«L'ensemble des activités seront gratuites, car nous souhaitons, en rendant l'activité ainsi accessible, permettre aux gens de réaliser tout le potentiel que renferme la rivière Magog et le lac des Nations», souligne Jacques Testulat, président de CHARMES.

Ainsi, les sports nautiques seront à l'avant-scène. «Cette année, le projet a été précipité, mais depuis longtemps il germait dans la tête de plusieurs afin de mettre en valeur les plans d'eau dont bénéficie la Ville. Nous souhaitons que cette fête se poursuive et nous la raffinerons avec les années», estime Jean Leprohon, président du Club de canoë-kayak.

Des compétitions d'aviron, de bateau-dragon et de kayak animeront la journée du samedi alors qu'une classique de canot de 20 kilomètres se jouera sur le lac. «Il s'agira de la première course de ce genre dans la région», souligne Manon Lord, relationniste pour la Cité des rivières, l'organisme responsable de cette journée.

De même, le samedi, la population sera invitée à se promener sur les plans d'eau, soit en voguant sur la Charmeuse ou en expérimentant le rabaska. Une clinique sur l'aviron sera aussi offerte par le Club de canoë-kayak.

La Tribune, Evelyne Leblanc

De l'organisation de la Classique de canots, Louis-André Neault, le président de la Traversée internationale du Lac Memphrémagog, Laval Chartré, le président de Cité des rivières, Jacques O'Bready, le président de la corporation CHARMES, Jacques Testulat, et le président du Club de canoë-kayak, Jean Leprohon, préparent une grande fête afin de célébrer les joies des sports nautiques et des plans d'eau.

Durant cette première journée, le parc Jacques-Cartier sera animé par des clowns et jeux pour les petits alors que la population pourra se joindre à un pique-nique pour le souper où les bourses seront remises.

Quant au dimanche, la 4e édition de la Classique de canot Eka Chimie prendra le départ dès 11h au parc Blanchard CHARMES alors que des jeunes y présenteront les résultats du Défi Recycl-Ô-Max qu'ils auront relevé.

Jeux d'adresse

«Ce concours demande aux jeunes de 12 à 17 ans de confectionner une embarcation flottante et pouvant soutenir de deux à quatre personnes à partir de bouteilles de deux litres vides et autres matières recyclables. Tous les jeunes qui veulent relever le défi ont jusqu'à mardi prochain pour s'inscrire auprès de CHARMES», rappelle M. Testulat, estimant que le concours offrant 500 $ en bourse permettra de sensibiliser les jeunes au plaisir du recyclage et de la rivière.

Des jeux d'adresse réalisés à partir de matériaux recyclables seront à l'essai pour que les festivaliers testent leur agilité.

«Nous avons voulu pour cette première édition unir d'autres événements, comme avec la Classique Eka Chimie, nous avons un lien avec la traversée du lac Memphrémagog. Nous ne fermons pas la porte à d'autres unions, car nous souhaitons que la population mette des énergies à la poursuite de cette fête», insiste Jacques O'Bready, président du comité Cité des rivières.

Le bonheur pour les amateurs de salsa et de rueda!

François Gougeon

SHERBROOKE

Comme en février dernier, la journée de samedi prochain, 20 juillet, promet d'être chaude au bar universitaire le Kudsak: ce sera le deuxième *Festival de salsa et de rueda de Sherbrooke*.

«Au Québec, probablement en raison de notre ouverture aux autres réalités culturelles, il y a une vague profonde en faveur de tout ce qui est latino. Et je suis convaincu que ce n'est pas une mode passagère mais une culture qui est là pour rester et se développer», a livré en conférence de presse, hier, Hugo Racine.

Il est le principal organisateur de l'événement qui, l'hiver dernier, avait attiré environ 800 participants. Il est secondé par Mireille Paradis et Réjean Drouin et tous les trois sont également membres de la troupe de salsa et rueda *GoSalsa*.

Le deuxième plus gros

«L'idée d'un tel festival, a expliqué M. Racine, c'est de permettre de regrouper des professeurs, des étudiants, des amateurs et des professionnels de la salsa, de la rueda, du merengue ou encore du bachata... S'il y a beaucoup de festivals de tous les genres au Québec, on est un des rares endroits, à Sherbrooke, à avoir un festival uniquement conçu et dédié à la danse latino et en particulier la salsa et la rueda. C'est même le deuxième plus gros rassemblement au Québec après Montréal.»

Tenant ses origines de divers pays, dont Cuba et Porto-Rico, la salsa (qui veut dire sauce) se danse à deux sur une musique née de plusieurs genres: elle a été influencée par la cha-cha, le jazz, le mambo et même le rock n'roll. Quant à la ruda (qui veut dire roue), c'est une danse typiquement cubaine qui tient son originalité du grand cercle que forment plusieurs couples.

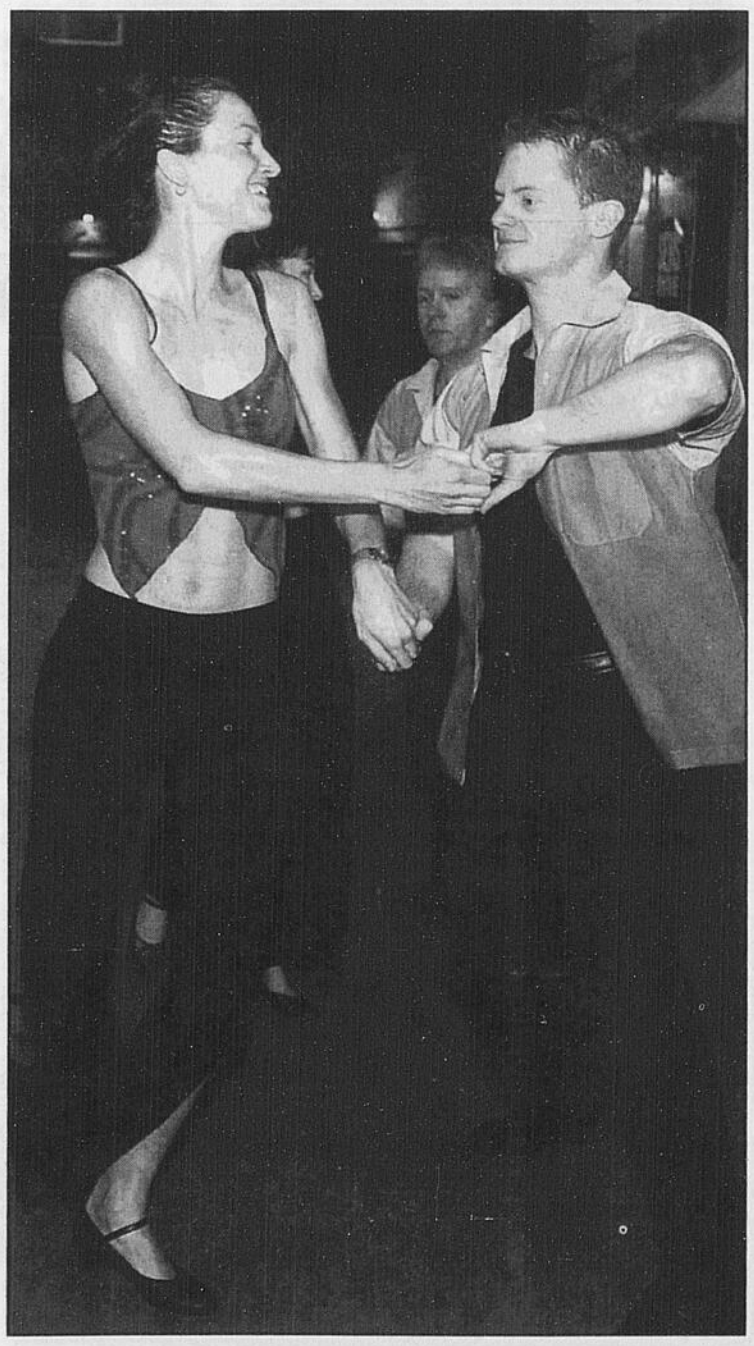

Imacom, Martin Blache

Le couple formé par Mireille Paradis et Hugo Racine était du nombre de ceux qui ont fait une démonstration fort convaincante de salsa et de rueda, hier, en vue du festival qui aura lieu samedi, au bar universitaire le Kudska.

Ateliers et démonstrations

La journée de samedi prochain sera donc dédiée en partie, soit de 13 à 18h30, à des ateliers autant pour les débutants que les danseurs de calibre intermédiaire et ceux de niveau plus avancé. En tout, huit ateliers sont proposés, tant à l'intérieur du bar le Kudsak que dans une salle du pavillon Marie-Victorin.

La soirée proprement dite, qui s'annonce comme une grande fiesta, débutera à 21 heures et est ouverte à tout le monde. Suivra ensuite une compétition avec un montant de 1000 $ en bourses et l'activité prendra fin à trois heures.

Pour les organisateurs, une telle journée est ouverte aux gens de tous les âges, de 18 à 55 ans, qui n'ont pas besoin d'être en couple pour se présenter. «C'est tellement amical comme rythme et comme musique et l'aspect social est tellement présent que les couples de danseurs se forment d'eux-mêmes», a exprimé Mireille Paradis.

Pour les gens qui voudraient en savoir plus et se procurer des billets d'admission, il y aura des responsables présents pour donner des explications pertinentes aujourd'hui, de 11 à 17 heures, au magasin Archambault de Sherbrooke. Des billets seront aussi disponibles samedi soir, à la porte du Kudsak.

LES 19 ET 20 JUILLET
À BEAUVOIR ET À LA CATHÉDRALE
Ramasse ta **gang** pis va rejoindre la **planète...**

19 juillet | Sanctuaire de Beauvoir
19h00 Marche évangélique aux flambeaux en français
19h15 Marche évangélique aux flambeaux en allemand
19h30 Marche évangélique aux flambeaux en espagnol
21h00 Feu de joie et musique folklorique (alcool interdit)

20 juillet | Cathédrale Saint-Michel
19h00 Concert d'orgue
19h30 Soirée de prière à la manière de Taizé

La Journée Mondiale de la Jeunesse 2002
Collins
PRISME (819)846-2244
AUDIO BEC 566-1668
INFOS: (819) 563-9934
www.jmjsherbrooke.ca.tc
2002 Sherbrooke
74937

En bref

L'eau des plages régionales classée A

SHERBROOKE (EL) - Les eaux de huit plages de la région ont été classées A, soit excellente, par des analyses effectuées dans le cadre du programme Environnement-plage qui vérifie pour la population la qualité bactériologique des eaux de baignade publiques et sécuritaires.

Ainsi, les plages de Baie-des-Sables de Lac-Mégantic, des Berges du lac Aylmer, du Camp Claret et du Camp Bel-Air de Stratford ainsi que celles du Camp Parkside Ranch, du lac Stukely, du lac Fraser, du Centre de villégiature Jouvence ont obtenu une cote d'excellence à la suite d'échantillonnages effectués les 11 et 15 juillet dernier.

Des travaux sur la 10 et la 55

SHERBROOKE (EL) - Des travaux routiers de l'ordre de 800 000 $ seront réalisés sur l'autoroute 10 et 55 ainsi que sur le chemin Saint-Joseph à Sherbrooke et ce, du 22 juillet au 13 octobre.

Ces chantiers engendreront des fermetures partielles de la chaussée sur la 10 et la 55 où la circulation s'effectuera sur une seule voie. Les automobilistes devront donc surveiller les flèches lumineuses indiquant le rétrécissement de la chaussée.

Pour les travaux sur le chemin Saint-Joseph, l'usage de feux de circulation sera nécessaire afin de permettre une alternance du passage des véhicules.

LOTO QUÉBEC **Résultats**
TVA: le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage du 2002-07-17
03 10 16 36 39 46
Complémentaire: (42)

Québec 49 — Tirage du 2002-07-17
04 10 13 27 35 49
Complémentaire: (25)

Banco — Tirage du 2002-07-17 — Banco Spécial
01 05 11 18 21 25 29 30 32 38
39 47 48 54 56 58 63 66 68 69

La Quotidienne — Tirage du 2002-07-17
3 4
098 2187

Extra — Tirage du 2002-07-17
NUMÉRO
081484

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

CONCOURS
Spa Concept Bromont

CARREFOUR DE L'ESTRIE
Magasinez et courez la chance de gagner
UN FORFAIT D'UNE DEMI-JOURNÉE AU SPA CONCEPT BROMONT
«Plaisirs douillets sur mesure»

CONCOURS
Spa Concept Bromont
7 FORFAITS À GAGNER
Valeur totale de 750$
Tirage le 22 juillet 2002
CARREFOUR DE L'ESTRIE
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code postal .....
Tél. .....
Remplissez et déposez le coupon dans le mail central
76064

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Un déclin dangereux

Le vieillissement de la population, tant au Québec, au Canada, qu'ailleurs en Occident, n'est peut-être pas un drame en soi mais nécessitera plusieurs mesures pour garantir le renouvellement d'une main-d'oeuvre qualifiée, attirer et retenir les immigrants, et permettre la survie des régions ressources.

Mais les données dévoilées mercredi par Statistiques Canada, sur la base du recensement de 2001, qui démontrent notamment que le Québec vieillit plus rapidement que le reste du pays, faute d'enfants, soulèvent aussi des questions d'un tout autre ordre.

Qu'attendons-nous, en effet, pour nous doter d'une véritable politique familiale et de logement? Et, puisque la proportion de personnes âgées va en augmentant, quand cesserons-nous de traiter nos vieux comme s'ils n'avaient plus rien à apporter à la société?

Selon Statistiques Canada, non seulement le Québec a la population la plus vieille au Canada, avec un âge médian de 38,8 ans (contre 37,6 pour l'ensemble du pays), mais celle-ci vieillit plus rapidement que dans les autres provinces.

Ce phénomène, attribuable principalement à un taux de fécondité parmi les plus faibles au pays, voire en Occident, (autour de 1,4 enfant par femme) et à un déficit migratoire, pose aussi - inévitablement - la question du maintien du poids démographique des francophones, donc de leur influence politique, par rapport à l'ensemble canadien.

Mais il y a pire: depuis des années, des régions entières comme la Gaspésie, l'Abitibi, la Côte Nord et même la Mauricie, se vident de leurs jeunes, faute d'emplois, de sorte que la moyenne d'âge y grimpe très rapidement.

Cela dit, d'autres régions, comme Montréal, l'Outaouais et l'Estrie, tirent bien leur épingle du jeu grâce, principalement, à leur situation géographique stratégique, à un marché du travail dynamique, aux services qu'on y retrouve et, conséquemment, à leur capacité de retenir les jeunes.

Sherbrooke, en particulier, a vu sa population augmenter d'un peu plus de cinq pour cent depuis 10 ans, bien que certaines MRC, comme celle d'Asbestos, soient en décroissance, ou que d'autres, comme celles du Granit et du Haut-Saint-François, fassent pratiquement du surplace.

Denis **DUFRESNE**

Pour le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, qui était de passage à Sherbrooke il y a une dizaine de jours, le développement économique du Québec et du Canada passe dorénavant par une nouvelle stratégie pour attirer et retenir des immigrants jeunes et qualifiés, faute d'une croissance démographique suffisante.

Le gouvernement du Québec multiplie déjà les efforts pour attirer ici des immigrants francophones et qualifiés, notamment des Français, des Libanais et des Nord-Africains, moins susceptibles de quitter la province pour Toronto ou l'Ouest canadien, une façon de combler en partie les besoins en main-d'oeuvre et de tenter d'assurer la pérennité du fait français, surtout à Montréal.

Mais au-delà de ces considérations, le phénomène du vieillissement de la population doit nous inciter à repenser notre façon d'être comme collectivité: quelle place faisons-nous réellement aux familles avec enfants et quel rôle accordons-nous aux aînés?

Quand des propriétaires refusent de louer leurs logements à des familles avec de jeunes enfants, que des femmes doivent choisir entre maternité et carrière, que des travailleurs dans la cinquantaine se font dire qu'ils ne sont plus utiles, ou que des aînés sont parqués dans des maisons de retraite, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur nos valeurs et, surtout, sur le genre de société que nous voulons.

Le Québec a peut-être, malheureusement, le taux de natalité qu'il mérite!

Au lieu de considérer comme un fardeau les familles à faible revenu incapables de se loger, comme on l'a vu à Montréal le 1er juillet, ou encore de mettre au rancart des gens d'expérience, sous prétexte qu'ils ne sont plus dans le coup, il faudrait au contraire leur ouvrir toute grande la porte!

Le vieillissement de la population, conséquence de la baisse de natalité, devrait inquiéter au plus haut point les gouvernements et les inciter à mettre en place des politiques pour mieux concilier travail et famille, soutenir les ménages à faible revenu, développer le logement social et aider davantage les régions ressources.

Et face à la rareté de la main-d'oeuvre qualifiée qui se profile, les entreprises auraient intérêt à repenser l'organisation du travail, offrir de la formation continue et à ne plus considérer leurs employés comme des éléments interchangeables.

La vieillesse est évidemment quelque chose de bien relatif, surtout dans une société où, si on se fie à un certain discours, on est jeune jusqu'à 35 ans et vieux à compter de 40, mais les données de Statistiques Canada appellent à rien de moins qu'à une nouvelle solidarité inter-générationnelle et à une économie davantage centrée sur la personne.

Tribune libre

Déçue du centre-ville

Merci Hugo de ton opinion publiée dans *La Tribune* du mardi 16 juillet. Pour la première fois, je lis quelqu'un avec les mêmes questionnements que moi, ce qui est plutôt rare, et depuis un certain temps, je songe également à donner ouvertement mon opinion.

Pour vous décrire brièvement ma situation, je suis une jeune femme de Montréal qui a décidé voilà de cela quatre ans de venir s'établir à Sherbrooke pour compléter mes études universitaires en droit, mais qui, comme plusieurs, est tombée littéralement en amour avec les Cantons-de-l'Est. Pour moi et mon copain, s'établir au centre-ville était la seule avenue possible puisque le calme de la rue Wellington Nord n'était rien comparé aux quartiers connus et puis les logements sont si beaux et peu chers...

Je dois admettre que je me suis trompée. Je ne connais pas les fonctionnements des corps de police, mais ce que j'ai connu sur la rue Wellington Nord, jamais je ne l'ai vécu à Montréal.

Tout d'abord, mon véhicule, que je croyais en sécurité dans le stationnement municipal s'est fait vandalisé deux fois, si bien que j'ai des problèmes avec mes assureurs, car mon véhicule y a alors subi plus de 2000 $ de dommages les deux fois. Et je vous en conjure chers lecteurs, étant une habituée du stationnement Webster, pas un mois ne passe sans que, j'aperçoive une voiture vandalisée ou aux vitres brisées, et chaque fois, je bouille littéralement de l'intérieur.

La ville est très certainement au courant de ces méfaits puisque les pauvres vandalisés doivent faire un rapport de police mais elle ne fait rien. En plus de créer un emploi, il est vrai, comme l'exprime Hugo, que mettre un gardien en permanence durant les nuits de fin de semaine (où je remarque que la plupart des incidents se produisent) dissuaderait bien évidemment les délinquants.

Si la Ville veut continuer à laisser ces événements se produire sans agir, je crois qu'il est de son devoir qu'elle avise les utilisateurs du stationnement qu'il est en ces lieux «À nos risques et périls». Aucune mention de ce genre ne placarde les entrées des stationnements Webster et La grenouillère et mon contrat de stationnement avec la ville ne m'indique pas les risques reliés à l'utilisation de ce stationnement...

La Ville de Sherbrooke tente par tous les moyens de «redonner vie» à son centre-ville, mais ne fait aucune action pour protéger les gens qui, tout comme moi, décident de l'habiter, ce que je trouve très déplorable. De plus, je trouve également que la police est quasi absente de la rue Wellington et même en les avisant de certaines actions par téléphone, rarement ils se déplacent. Je croyais qu'avec la triste disparition de Julie Boisvenu, la présence des corps policiers se ferait remarquer davantage, ne serait-ce que pour sécuriser les résidants et marchands de cette populaire artère, même pas.

Je vous l'assure, je vis dans la peur, la colère et l'impuissance. J'aimerais que les choses changent, mais je ne sais plus à qui m'adresser: la police qui doit me trouver plus fatigante que sérieuse ou à la Ville de Sherbrooke qui ne peut pas être aveugle à ce point...

J'ose repérer que ces minces opinions puissent faire changer les choses. Hugo et moi ne sommes sûrement pas les seules à avoir remarqué ces quelques lacunes. Malheureusement, j'adore mon logement et aussi le prix pour lequel je l'obtiens. Je crois qu'il n'en tient plus qu'à chacun de nous à faire ce que nous croyons utiles pour notre sécurité, mais je trouve tout de même désolant qu'on ne puisse pas se serrer les coudes pour que de telles situations irréversibles ne se produisent plus... Merci Hugo Desgagnés!

Karine Doherty
Résidante du centre-ville

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Recensement 2001

Le Québec vieillit plus que jamais

patlaramee@sympatico.ca

Un appui au conseiller Marc Denault

À la suite de la parution dans *La Tribune* du 11 juillet d'un article intitulé «Denault pose une condition», nous les résidants du secteur de la rue des Érables manifestons notre appui à M. Denault, selon les commentaires énoncés dans ledit article.

II est entendu que la condition de l'implantation du «Projet Loblaw» serait davantage bienvenu de notre part si un effort très marqué de la part de nos élus municipaux était senti et s'ils prenaient en main une planification d'accès routier adéquat pour gérer la circulation routière aux abords du Carrefour de l'Estrie.

La position suggérée dans l'article du 11 juillet par le conseiller Marc Denault est un pas admissible de notre part. Mais il faudra que nos élus municipaux, dans leur bonne volonté, puissent développer à court terme s'ils veulent que le «Projet Loblaw» soit accepté par les citoyens résidant dans le secteur. Il faudra aussi qu'ils élaborent une planification complète et à long terme, un accès routier, autant pour les véhicules lourds ou autres du même genre, qui alimentent les commerces du secteur complet du Carrefour de l'Estrie et des autres activités commerciales qui tendent à se développer dans cet axe, y compris le boulevard Portland et les environs.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans une lettre parue le 27 juin dernier sous le titre «Le projet Loblaw et la circulation», il est très important que le problème de la circulation soit réglé très rapidement dans les rues résidentielles adjacentes au Carrefour de l'Estrie.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous sommes exaspérés par l'envahissement de nos rues par une circulation non avenue à notre secteur résidentiel. II est donc grand temps que vous agissiez professionnellement pour le bien-être de vos concitoyens.

Réal Drouin pour un groupe de résidants du secteur des Érables

Témoignage

Une visite inattendue chez les Stroumps

Nous sommes le lendemain du très beau week-end du congé de la Confédération. Le mardi matin 2 juillet 2002, au Centre de la petite enfance les Stroumps de Brompton, comme c'est la coutume, les éducatrices accueillent, dès la bonne heure, les petits Stroumps et les petites Stroumphettes. La journée s'annonce chaude et très humide. Histoire de se rafraîchir et d'avoir beaucoup de plaisir, tout ce petit monde s'entend pour installer différents jeux d'eau adaptés à chacun des groupes d'âges un peu partout sur le terrain.

La journée est à peine commencée que le ciel gronde très fort et les nuages gris remplacent les nuages blancs. Une visite inattendue s'annonce.... et elle n'est pas la bienvenue. Sans avoir demandé notre avis, voilà que la Mère Nature entre par la porte principale du village des Stroumps. Elle arrive avec son immense jeu d'eau, qui fait peur plus qu'il amuse. Elle ne connaît pas les consignes de sécurité et de toute façon elle veut rien savoir non plus de ce que qu'on en pense. Elle s'installe à son aise partout où elle peut le faire et peu importe si son passage détruit le village, elle y reste une bonne partie de la journée.

Les petits et les grands Stroumps sont choqués, peinés et déçus de son attitude grossière, ils expriment très fort leur mécontentement: «Non Mère Nature, ce n'est pas comme ça que l'on arrive chez nous, tu prends trop de place avec ton jeu d'eau, tu joueras toute seule. Tu brises notre maison, notre village, nos jouets et notre aire de jeux. Retourne chez toi avant de trop démolir notre environnement et quand tu voudras revenir, n'apporte surtout pas ton jeu d'eau, nous préférons ta visite accompagnée de tes amis Soleil brillant et Brise légère.»

Contrairement au dicton populaire, la Mère Nature n'est pas toujours de notre bord. La journée de mardi et les autres journées à venir sont un vrai gâchis, les petits Stroumps et les petites Stroumphettes retournent à leur maison avec leurs parents et nous ne savons pas quand le village des Stroumps sera fonctionnel et aussi accueillant qu'avant.

Quelques heures après le passage de Mère Nature et son jeu d'eau, l'équipe de travail du Centre de la petite enfance (C.P.E.) les Stroumps se retrousse les manches, il n'est pas question de déprimer et de se laisser faire: «Nous sommes plus fortes que toi Mère Nature, toi tu ne fais que passer mais nous on reste. Avec les d'équipes d'experts en sinistre, on reste pour nettoyer, désinfecter, reconstruire notre village et pour redonner vie à notre parc qui permettra aux enfants de vivre à nouveau leurs plaisirs d'être enfant.»

Notre équipe est solide, notre bateau ne coulera jamais avec à son bord notre capitaine Johanne Rioux, coordonnatrice, ses adjoints Ginette Labrecque, gestionnaire, Patsy Moore, conseillère pédagogique, et les membres du conseil d'administration qui s'impliquent à la bonne marche du travail à faire au niveau de la logistique après le sinistre.

Dans quelques semaines, vers la fin du mois d'août, le Village du C.P.E. les Stroumps fourmillera à nouveau avec tous les beaux petits Stroumps et les petites Stroumphettes. Nous fêterons un peu plus qu'à l'habitude la rentrée de l'automne et nous chanterons encore plus fort l'amour de notre métier d'éducatrice pour les enfants.

En attendant, depuis le lundi 8 juillet, nous sommes réconfortés et hébergés temporairement, de façon spontanée, par nos anges gardiens du Juvénat, École secondaire de Bromptonville. Le simple mot «merci» n'est jamais assez grand pour exprimer toute notre reconnaissance au directeur et aux membres du personnel de l'École secondaire de Bromptonville pour avoir laissé parler leur coeur et avoir ouvert leurs portes au petit monde des Stroumps. Les enfants, les parents et l'équipe de travail du C.P.E. les Stroumps sont grandement impressionnés et apprécient votre aide dans les moindres détails. Nous vous promettons que vous vous ennuierez des rires, des coquineries, des cris, des pleurs, des chansons et des comptines de ce petit monde lorsque nous retournerons au Village des Stroumps.

L'équipe de travail du
Centre de la petite enfance
les Stroumps de Bromptonville

Profitez de la CHALEUR... GELEZ vos paiements!

Aucun paiement ni intérêt avant juillet 2003†

JVC

SVHSC

Caméscope Super VHS
- Zoom numérique 600x
- Stabilisateur d'image
- Écran ACL de 2.5"
- 70 effets spéciaux
- Lumière intégrée

496$

OLYMPUS

D380
- **Appareil numérique de 2.0 MP**
- Connexion automatique USB
- Nouveau circuit de pile longue durée
- Posemètre ESP, macro

298$

RCA

Lecture CD-R-RW

Mini système de son
- 2 x 20 watts
- Double magnétocassette • Téléc.

Rég.: ~~198$~~

148$

RCA

Lecture CD-R-RW — Compatible MP3

Lecteur DVD/DC/DCV
- Sortie S-Vidéo et numérique optique
- Sortie vidéo à composants
- Télécommande DVD/téléviseur

Rég.: ~~248$~~

188$

Panasonic

Caméscope numérique
- Zoom numérique 700x (optique 10x)
- Écran ACL de 2.5"
- "NightShot"
- Double stabilisation d'image
- Télécommande

888$

Nikon

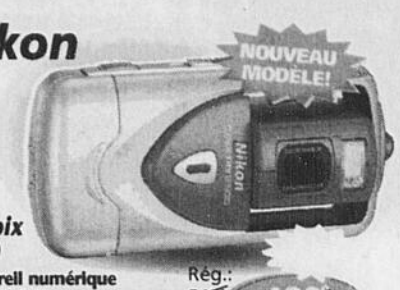

Coolpix 2500
- **Appareil numérique de 2.11 MP**
- Zoom optique 3x (numérique 4x)
- Écran ACL de 1.5" • Mode vidéo

Rég.: ~~548$~~

498$

Panasonic

Mini-chaîne avec changeur 5 disques
- Puissance totale de 160 watts
- 4 modes d'égalisation préréglés
- Système bi-ampli/bifilaire

Rég.: ~~268$~~

248$

SONY

Lecture CD-R-RW — Compatible MP3

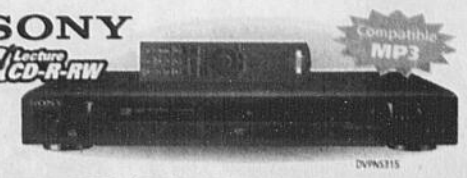

Lecteur DVD/DC/DCV
- Compatible DVD-R/RW
- Sortie à composants
- Télécommande

248$

Panasonic

Compatible MP3

Lecteur DVD/DC/DCV
- Compatible CD-R/RW/WMA
- Sorties optiques • Mémorisation des positions (5 disques)

Rég.: ~~268$~~

248$

SONY

Mini DV NTSC — Memory Stick

Caméscope numérique
- Zoom numérique 120x (optique 10x)
- "Memory Stick" de 8 Mo
- Écran ACL de 2.5"
- Port USB • Viseur couleur

1198$

Canon

Powershot S30
- **Appareil numérique de 3.2 MP**
- Optique 3x (numérique 10x)
- Filtre RGB avec processeur IC
- Mode vidéo avec son

798$

JVC

Mini-chaîne avec carrousel 3 disques
- Puissance totale de 240 watts
- Double magnétocassette • Télécommande

348$

SONY

Lecture CD-R-RW

Mini-chaîne avec extrêmes-graves
- 2 x 60 watts + extrêmes-graves de 120 watts
- Système de contrôle à atténuation VACS
- Changeur à 3 DC • Égalisateur graphique
- Ambiophonie de type cinéma • Téléc.

348$

SONY DVD VIDEO

DOLBY DIGITAL — dts DIGITAL SURROUND

Ensemble cinéma maison avec changeur 5 DVD
- **Récepteur Dolby Digital/DTS**
  - Puissance audio de 500 watts
  - Télécommande A/V
- **Changeur 5 DVD/SACD**
  - compatible CD-R/RW
- **5 enceintes satellites et 1 extrêmes-graves**

798$

Panasonic

Répondeur numérique
- Horodateur
- 12 minutes d'enregistrement
- Accès à distance

56$

Panasonic

Téléphone sans fil
- **Technologie 900 MHz**
- Clavier illuminé
- Combiné avec mains libres
- Jusqu'à 6 heures de conversation

88$

Panasonic

Téléphone sans fil 900 MHz avec répondeur numérique
- 12 minutes d'enregistrement
- Mains libres sur combiné

118$

SONY

Téléviseur stéréo 27"
- Filtre en peigne numérique
- **Tube "Trinitron"**
- Entrée S-Vidéo
- Sortie audio
- Télécommande multimarques

Rég.: ~~598$~~

498$

RCA

GUIDE Plus+ GOLD — GEMSTAR

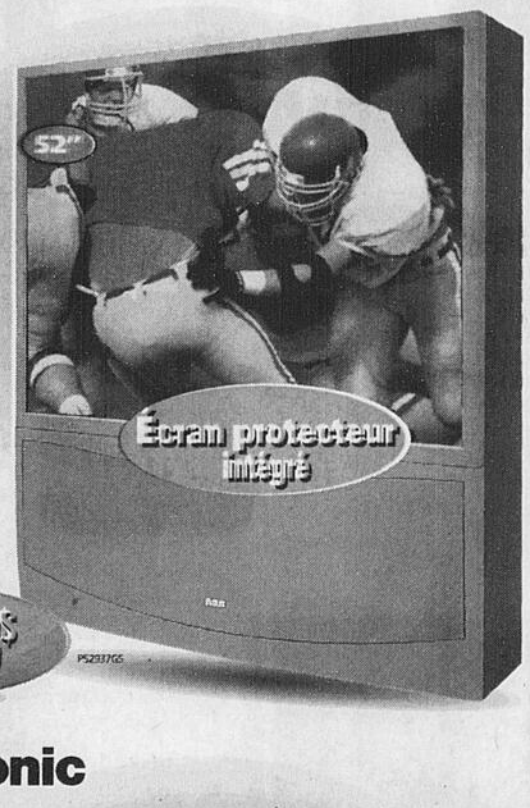

Téléviseur à projection de 52"
- Mise au point numérique
- Guide horaire Guide Plus+ Gold
- 2 entrées S-Vidéo
- Modulation de vitesse de balayage
- Écran protecteur intégré

1988$

SONY

Videoscope

Téléviseur à projection de 43"
- Filtre en peigne numérique à 3D Y/C
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande multimarques
- **Écran protecteur intégré**

BASE incluse !

Rég.: ~~2488$~~

2288$

JVC

D-SERIES

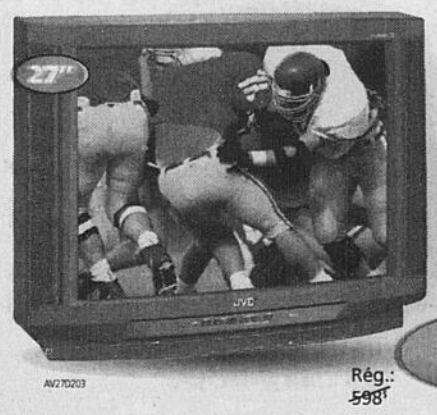

Téléviseur 27" stéréo
- Filte en peigne numérique 3 lignes
- Entrée vidéo à composants
- Audio haute définition
- Entrée A/V frontale
- Télécommande multimarques

Rég.: ~~598$~~

548$

Panasonic

T [tau]

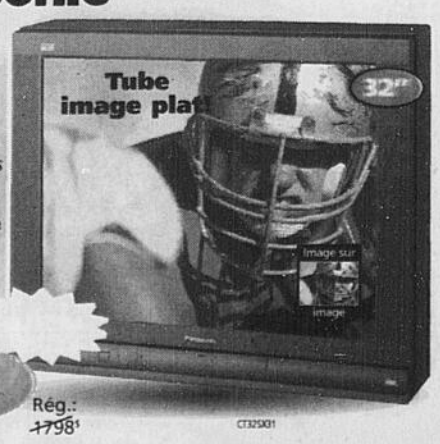

Téléviseur stéréo 32"
- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Audio haute définition
- **Image sur image**
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande multimarques

Rég.: ~~1798$~~

1648$

Panasonic

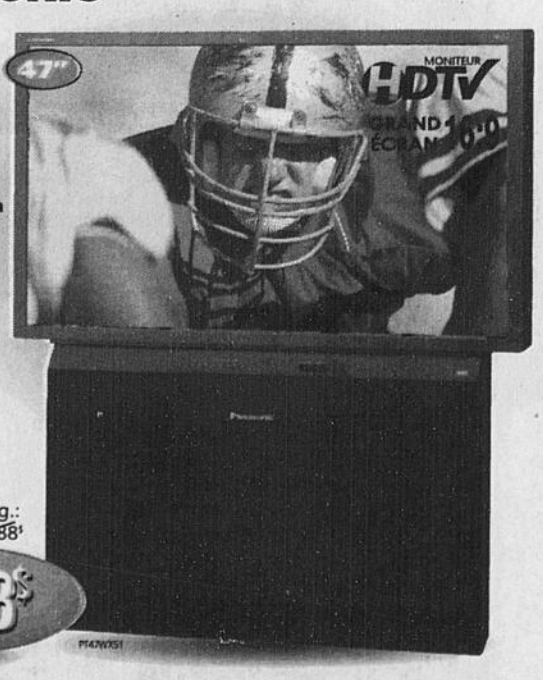

Téléviseur à projection de 47"
- Format grand écran 16:9
- **Compatible pour la télé à haute définition (1080i)**
- Convergence dynamique sur 9 points
- Convertisseur à balayage progressif
- 2 entrées vidéo à composants
- Écran protecteur intégré

Rég.: ~~3188$~~

2988$

SONY

MONITEUR HDTV GRAND ÉCRAN 16:9

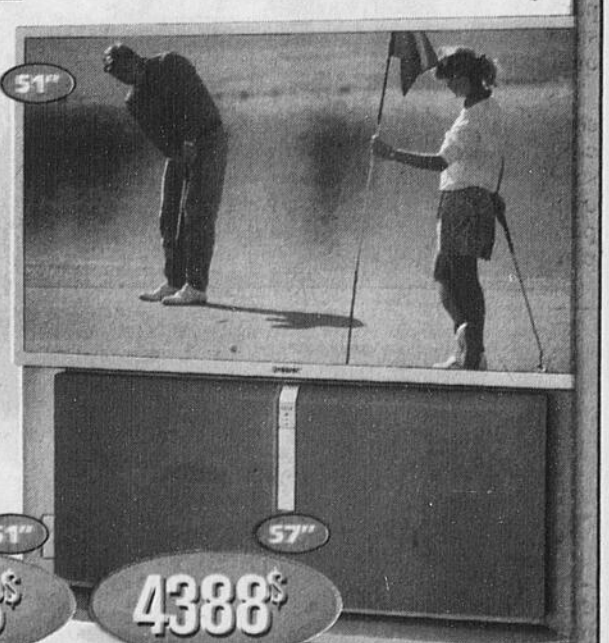

Téléviseurs à projection de 51"

FORMAT GRAND ÉCRAN 16:9
- **Compatible pour la télévision haute définition (1080i)**
- Convergence "Flash Focus"
- Image sur image
- 2 entrées vidéo à composants
- Circuit "DRC" pour une définition 4 fois supérieure
- **Écran protecteur intégré**

3388$ — 4388$

3e magasin TRÈS BIENTÔT Carrefour de l'Estrie (Mail central)

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique... *Ou presque !*

FINANCEMENT accord D Desjardins — Avec votre carte VISA Desjardins

*Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité. † Aucun paiement, ni intérêt sur produits annoncés de 300$ et plus.

Ouvert le dimanche

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

ROGERS AT&T COMMUNICATIONS SANS FIL — Agent autorisé Bell Mobilité — TELUS mobilité — fido

74935

SHERBROOKE : 2222, rue King O. • **566-0261** / 1112, rue Conseil • **565-3177**

50% DE RABAIS

Galerie du sommeil

sur TOUTES nos marques de matelas et sommiers !

détails en magasin

VENTE PLEIN CAMION

Plus !

24 VERSEMENTS ÉGAUX sans frais, sans intérêt ! ou payez en juin 2003

Le meilleur choix au Québec ! Plus de 20 modèles disponibles en magasin !

Beautyrest Quiétude Plus Simmons

Matelas extra ferme avec renforts de contour, recouvert d'un tissu damassé piqué sur de la mousse. Sommier disponible.
10 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
649$ Matelas 2 places rég. : 1299$
Matelas 1 place/465 ressorts ensachés
22,88$ par mois ou 549$ rég. : 1099$
Matelas grand lit/792 ressorts ensachés
31,21$ par mois ou 749$ rég. : 1499$
Matelas très grand lit/1023 ressorts ensachés
44,96$ par mois ou 1079$ rég. : 2159$

Beautysleep Caresse Plus Simmons

Matelas ferme recouvert d'un tissu piqué sur de la mousse. Sommier disponible.
5 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
379$ Matelas 2 places rég. : 759$
Matelas 1 place/360 ressorts
279$ rég. : 559$
Matelas grand lit/608 ressorts
16,63$ par mois ou 399$ rég. : 799$
Matelas très grand lit/800 ressorts
24,96$ par mois ou 599$ rég. : 1199$

Brault & Martineau — Chenonceau

Matelas ferme avec supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu damassé multipiqué sur 2 couches de mousse de haute densité. Sommier disponible.
10 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.
379$ Matelas 2 places rég. : 759$
Matelas 1 place/360 ressorts
13,29$ par mois ou 319$ rég. : 639$
Matelas grand lit/608 ressorts
17,88$ par mois ou 429$ rég. : 859$
Matelas très grand lit/768 ressorts
27,04$ par mois ou 649$ rég. : 1299$

Saratoga Perfect Sleeper Serta

Matelas moelleux recouvert d'un tissu damassé piqué sur de la mousse et sur 1 couche de fibre. Sommier disponible.
10 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
569$ Matelas 2 places rég. : 1139$
Matelas 1 place/480 ressorts
18,71$ par mois ou 449$ rég. : 899$
Matelas grand lit/800 ressorts
27,04$ par mois ou 649$ rég. : 1299$
Matelas très grand lit/992 ressorts
37,46$ par mois ou 899$ rég. : 1799$

Posture Plus Serta

Matelas ferme recouvert de polyester piqué sur de la mousse. Sommier disponible. **10 ans de garantie.**
Livraison et ramassage gratuits.
349$ Matelas 2 places rég. : 699$
Matelas 1 place/390 ressorts
269$ rég. : 539$
Matelas grand lit/640 ressorts
16,63$ par mois ou 399$ rég. : 799$

Des spécialistes sur place pour vous conseiller !

Mayfair coussiné Sommex

Matelas ferme avec dessus à coussinet et supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu jacquard piqué sur de la mousse et sur 3 couches de fibre. Sommier disponible. **12 ans de garantie ferme.**
Livraison et ramassage gratuits.
599$ Matelas 2 places rég. : 1199$
Matelas 1 place/416 ressorts
20,79$ par mois ou 499$ rég. : 999$
Matelas grand lit/660 ressorts
27,04$ par mois ou 649$ rég. : 1299$
Matelas très grand lit/870 ressorts
37,46$ par mois ou 899$ rég. : 1799$

Bénéficiez de nos **FACILITÉS** de financement !

Extra-Pedic Sommex

Matelas ferme avec supports latéraux doubles, recouvert de polyester piqué sur 3 couches de mousse. Sommier disponible. **10 ans de garantie ferme.**
Livraison et ramassage gratuits.
329$ Matelas 2 places rég. : 659$
Matelas 1 place/360 ressorts.....12,46$ par mois ou 299$ rég. : 599$
Matelas grand lit/608 ressorts.....16,63$ par mois ou 399$ rég. : 799$

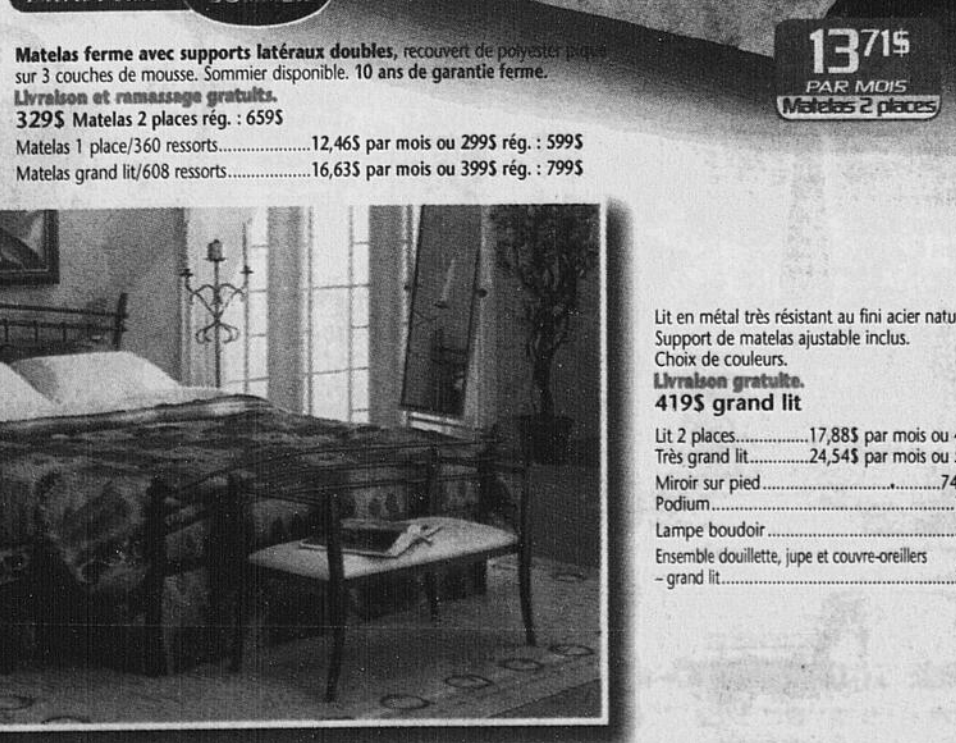

LIVRAISON GRATUITE! même le dimanche 200 km Conditions en magasin

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar.-Mer. 09h30 à 18h
Jeudi-Vendredi 09h30 à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 11h à 17h

Lit en métal très résistant au fini terra cotta. Support de matelas ajustable inclus. Choix de couleurs.
Livraison gratuite.
389$ grand lit
Lit 2 places .....16,21$ par mois ou 389$
Très grand lit .....24,54$ par mois ou 589$
Paravent.....89$
Table de nuit.....119$
Lampe boudoir.....79$
Ensemble douillette, jupe et couvre-oreillers – grand lit....219$

Lit en métal très résistant au fini acier naturel. Support de matelas ajustable inclus. Choix de couleurs.
Livraison gratuite.
419$ grand lit
Lit 2 places.....17,88$ par mois ou 429$
Très grand lit.....24,54$ par mois ou 589$
Miroir sur pied.....74,99$
Podium.....129$
Lampe boudoir.....99$
Ensemble douillette, jupe et couvre-oreillers – grand lit.....269$

BRAULT & MARTINEAU

Rock Forest
4275, boul. Bourque
(coin Grégoire)
Tél. : (819) 562-4242
1 800 267-4240

Pour un réveil sans pareil !

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 28 juillet 2002. Quantité limitée sur certains articles. *Achat minimum requis de 299$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier en juin 2003. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. **Achat minimum requis de 299$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais, ni intérêt débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE DE CRÉDIT BRAULT & MARTINEAU